

Associé d'une SARL en etant interdit baicaire

Par eddy320, le 28/08/2009 à 14:07

Bonjour,

Voila ma situation, je suis salarié d'une société et je voudrais avoir des parts dans cette société mais le problème c'est que je suis interdit bancaire FICP

Puis je être associé salarié mais pas gérant de cette société sans que ca ne pose ni de problème lors de la dépose des statuts ni au niveau de la banque?

Merci par avance de votre réponse

Cordialement.

Eddy 0642421212 eddy_taxi@hotmail.com